



FICHE PRODUIT

Plantes toxiques

 De nombreuses familles décorent leur intérieur et leur extérieur avec des plantes. Mais ces plantes sont-elles sans danger pour les enfants, les animaux...

 L'intoxication par les plantes représente plus de 2% des appels aux centres anti-poison. Dans 90% des cas d'intoxications, les victimes sont des enfants.

 Il existe différentes sortes de plantes :

- Les plantes d'appartement (difenbachia, ficus, anthurium...) : elles sont surtout toxiques à cause d'un effet irritant. L'intoxication par ces plantes touche essentiellement les enfants entre 1 et 4 ans car ils portent tout à la bouche.
- Les plantes ornementales d'extérieur (laurier rose, aucuba, hortensia...) : ce sont souvent des plantes adaptées à notre climat. Certaines sont toxiques ou, ont une action irritante.
- Les plantes indigènes (chèvrefeuille des bois, digitale, houx...) ce sont des plantes que l'on trouve sur les bords des champs, en forêt ou, qui poussent spontanément dans les jardins. Les intoxications sont rares mais graves.

 Les intoxications peuvent aller d'une simple sécheresse de la bouche à une accélération du pouls, en passant par une irritation des muqueuses, des crampes, de la diarrhée ou des vomissements. Dans certains cas, elles peuvent même être mortelles.

 Certaines plantes sont toxiques par leurs feuilles, leurs fruits, leurs racines. Parfois, toute la plante peut être toxique, y compris les fleurs et la sève.

Conseils



- Se renseigner sur chaque plante achetée ou sur celles que vous possédez déjà.
- Apprendre à vos enfants, le plus tôt possible, à ne pas toucher et à ne pas manger les plantes (à l'intérieur comme à l'extérieur).
- Veiller à ce que les enfants ne jouent pas seuls dans le jardin si vous savez que vos plantes présentent un danger.
- Ne jamais laisser la poussette ou un transat près d'une plante lorsqu'il y a un enfant dedans.
- Mettre les plantes toxiques en hauteur, hors de portée des enfants ou éviter d'acheter certaines plantes toxiques tant qu'ils sont petits.
- Ne pas utiliser d'engrais dans vos pots de fleurs (risque d'ingestion et d'intoxication).
- Poser une grille, avec des mailles suffisamment petites, sur les pots de fleurs, cela empêche l'enfant de toucher à la terre.



En cas d'accident

- **Ne pas s'affoler et ne pas traiter, seul, l'intoxication.**
- **Ne pas attendre que les symptômes apparaissent pour vous renseigner.**
- **Ne jamais donner d'eau, ni de lait.**
- **Ne jamais faire vomir.**
- **Essayer d'identifier la plante ou le produit ingéré.**
- **Essayer d'estimer la dose ingérée.**
- **Appeler le centre anti-poison de votre région :**

Angers :	02.41.48.21.21	Nancy :	03.83.32.36.36
Bordeaux :	05.56.96.40.80	Paris :	01.40.05.48.48
Lille :	0.825.812.822	Rennes :	02.99.59.22.22
Lyon :	04.72.11.69.11	Strasbourg :	03.88.37.37.37
Marseille :	04.91.75.25.25	Toulouse :	05.61.77.74.47

- **Appeler le 112 , le15 ou le 18**

CALYXIS, Pôle d'expertise du risque

94, Rue des Ors - BP 68622 - 79026 Niort Cedex

Tél : 05 49 04 66 77 - Fax : 05 49 04 66 76

Email : calyxis@calyxis.fr - www.calyxis.fr



FICHE PRODUIT

Plantes toxiques

 De nombreuses familles décorent leur intérieur et leur extérieur avec des plantes. Mais ces plantes sont-elles sans danger pour les enfants, les animaux...

 L'intoxication par les plantes représente plus de 2% des appels aux centres anti-poison. Dans 90% des cas d'intoxications, les victimes sont des enfants.

 Il existe différentes sortes de plantes :

- Les plantes d'appartement (difenbachia, ficus, anthurium...) : elles sont surtout toxiques à cause d'un effet irritant. L'intoxication par ces plantes touche essentiellement les enfants entre 1 et 4 ans car ils portent tout à la bouche.
- Les plantes ornementales d'extérieur (laurier rose, aucuba, hortensia...) : ce sont souvent des plantes adaptées à notre climat. Certaines sont toxiques ou, ont une action irritante.
- Les plantes indigènes (chèvrefeuille des bois, digitale, houx...) ce sont des plantes que l'on trouve sur les bords des champs, en forêt ou, qui poussent spontanément dans les jardins. Les intoxications sont rares mais graves.

 Les intoxications peuvent aller d'une simple sécheresse de la bouche à une accélération du pouls, en passant par une irritation des muqueuses, des crampes, de la diarrhée ou des vomissements. Dans certains cas, elles peuvent même être mortelles.

 Certaines plantes sont toxiques par leurs feuilles, leurs fruits, leurs racines. Parfois, toute la plante peut être toxique, y compris les fleurs et la sève.



Conseils

- Se renseigner sur chaque plante achetée ou sur celles que vous possédez déjà.
- Apprendre à vos enfants, le plus tôt possible, à ne pas toucher et à ne pas manger les plantes (à l'intérieur comme à l'extérieur).
- Veiller à ce que les enfants ne jouent pas seuls dans le jardin si vous savez que vos plantes présentent un danger.
- Ne jamais laisser la poussette ou un transat près d'une plante lorsqu'il y a un enfant dedans.
- Mettre les plantes toxiques en hauteur, hors de portée des enfants ou éviter d'acheter certaines plantes toxiques tant qu'ils sont petits.
- Ne pas utiliser d'engrais dans vos pots de fleurs (risque d'ingestion et d'intoxication).
- Poser une grille, avec des mailles suffisamment petites, sur les pots de fleurs, cela empêche l'enfant de toucher à la terre.



En cas d'accident

- Ne pas s'affoler et ne pas traiter, seul, l'intoxication.
- Ne pas attendre que les symptômes apparaissent pour vous renseigner.
- Ne jamais donner d'eau, ni de lait.
- Ne jamais faire vomir.
- Essayer d'identifier la plante ou le produit ingéré.
- Essayer d'estimer la dose ingérée.
- Appeler le centre anti-poison de votre région :

Angers :	02.41.48.21.21	Nancy :	03.83.32.36.36
Bordeaux :	05.56.96.40.80	Paris :	01.40.05.48.48
Lille :	0.825.812.822	Rennes :	02.99.59.22.22
Lyon :	04.72.11.69.11	Strasbourg :	03.88.37.37.37
Marseille :	04.91.75.25.25	Toulouse :	05.61.77.74.47

- Appeler le 112 , le15 ou le 18